

- En exercice : 25
- Présents : 14
- Votants : 17

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

L'an deux mille vingt-trois, le 6 avril à 17 heures, le Conseil d'Administration du CIAS Riom Limagne et Volcans, également convoqué s'est réuni sous la présidence de Madame Evelyne VAUGIEN, Vice-Présidente.

**Etaient présents :** Mme Evelyne VAUGIEN (procuration de M MIGNE), M Claude BOILON (procuration de M CHASSAIN), Mme Marie CACERES, Mme Anne Marie CHARLES (procuration de M WEINMEISTER), M Jean Marc COURBET, Mme Michèle GRENET, M Roland GRENET, M Daniel JEAN, M Fabrice JOUIN, Mme Anne Catherine LAFARGE, M Fabrice MAGNET, M André MAGNOUX, Mme Corinne MARTINHO, M Didier MICHEL.

**Absents excusés :** M Frédéric BONNICHON, M Jean BERNARD, M Didier CHASSAIN (procuration à M BOILON), Mme Valérie CHASSAING, Mme Aurélie FERNANDES, Mme Véronique LOUSTE SOL, M Didier MIGNE (procuration à Mme VAUGIEN), Mme Fanny CHEVALIER, Mme Samya RIOTON, M Denis ROUGEYRON, M Nicolas WEINMEISTER (procuration de Mme CHARLES).

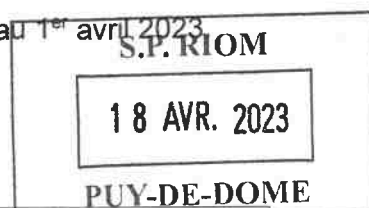
**Tarifs horaires 2023 du budget SAAD**

L'arrêté départemental arrêtant les tarifs a été transmis vendredi 31 mars.

Au vu de cet arrêté, le département a arrêté un tarif horaire de 26,20 € au 1<sup>er</sup> avril 2023.

Les tarifs de la CNAV sont réglementaires au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Il vous est proposé les tarifs suivants pour 2023 :



	Date d'effet	Tarifs des heures semaine	Tarifs des heures dimanche et jours fériés
Caisses de retraite (Tarif CNAV)	01/01/2023	25,60 €	28,70 €
Conseil Départemental (Aide sociale, APA, PCH)	01/04/2023	26,20 €	26,20 €
Plein tarif Et dépassement de prise en charge	01/05/2023	26,20 €	28,70 €

Le kilométrage effectué par les agents d'intervention lors d'accompagnement extérieur (courses, pharmacie, médecin...) sera facturé à compter du 1<sup>er</sup> mai 2023 de la façon suivante :

Tarif par trajet aller-retour jusqu'à 5 km	Forfait de 2,05 €
Tarif kilométrique au-delà de 5 km par trajet aller-retour	0,41 €/km

Entendu l'exposé de la Présidente de séance, les membres du Conseil d'Administration ont délibéré et, à l'unanimité :

- **APPROUVENT** les tarifs 2023 du SAAD.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS et AN QUE SUSDITS  
POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Président, par délégation  
Evelyne VAUGIEN, Vice-Présidente

